

CHAPITRE V

Le compte social prévisionnel de l'agriculture pour 2009 ⁽¹⁾

Résumé	105
Le compte social des exploitants agricoles	106
Les prestations sociales	106
Les cotisations et les autres ressources	108
Le compte social des salariés agricoles	112
Les prestations sociales	112
Les cotisations et les autres ressources du compte	113

(1) Ce rapport a été préparé et présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation par Sylviane VIGNAUD au Bureau des organismes de protection sociale agricole du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

LE COMPTE SOCIAL DE L'AGRICULTURE PREVISIONNEL POUR 2009

A titre liminaire, il est précisé qu'une réforme coordonnée et d'ensemble du financement du régime des non-salariés agricoles a été réalisée par les lois de finances et de financement de la sécurité sociale 2009, réforme qui comporte un volet financier et un volet institutionnel.

Le volet financier représente un effort très important (9 Md€) consenti par l'Etat pour apurer les dettes du FFIPSA et pour jeter les bases d'un nouveau financement pérenne pour la branche maladie du régime avec l'affectation de l'intégralité de la taxe sur les véhicules de société (1,1 Md€ attendus en 2009).

En outre, à compter de 2009, la branche maladie du régime des non-salariés agricoles est intégrée financièrement au régime général, tout comme l'étaient déjà auparavant la branche famille des exploitants agricoles et le régime des salariés agricoles depuis 1963.

Le volet institutionnel consacre, quant à lui, la suppression du FFIPSA au 1^{er} janvier 2009 et le transfert de ses droits et obligations à la Caisse centrale de MSA qui se voit conférer l'autorisation légale d'emprunt pour couvrir ses besoins de financement.

Le régime des exploitants ne portera donc que le déficit de la branche vieillesse.

Le compte social prévisionnel des exploitants fait apparaître en 2009 une légère baisse de 0,2% des prestations sociales versées aux exploitants actifs et inactifs. Parmi ces prestations, les dépenses d'assurance vieillesse enregistreraient une baisse modérée de 0,3%, les remboursements maladie une progression de 4% et les prestations familiales enregistreraient une baisse de 0,7%.

Le produit des cotisations individuelles des exploitants baisserait de 0,3%.

Le total des dépenses s'élèverait à 17,2 Md€. Les recettes représenteraient 15,9 Md€, montant en hausse de plus de 5% par rapport à 2008. Les évolutions des charges et des produits conduiraient à constater dans le compte social un déficit de 1,3 Md€.

Dans le compte social des salariés agricoles, les prestations augmenteraient à un rythme similaire à celui de l'année précédente (+3,1% contre +3%). Les dépenses de santé enregistreraient une croissance de 4,2%, les prestations vieillesse augmenteraient de 2,3% et les prestations famille de 2,4%.

L'ensemble des cotisations versées au titre de l'emploi de main-d'œuvre agricole augmenterait de 1 %.

Le compte social des exploitants agricoles

Les prestations sociales

L'année 2009 serait caractérisée par une légère baisse des prestations vieillesse (-0,3%) et des prestations familiales (-0,7%) et une augmentation soutenue des dépenses maladie (+4%). Dans ce contexte, l'ensemble des prestations sociales versées aux exploitants actifs et inactifs diminuerait de 0,2%, soit de 0,6% après correction par l'indice des prix à la consommation.

Les dépenses de santé

La baisse tendancielle du nombre de bénéficiaires

en assurance maladie serait contrebalancée en partie par le vieillissement de la population protégée qui induit un surcoût de consommation de prestations médicales et médico-sociales. L'année 2008 était marquée par une forte hausse pour les prestations en établissements médico-sociaux et en cliniques (+16,4% et +6,8%) alors que les dépenses de soins de ville étaient presque stables sous l'effet de la franchise médicale.

En 2009 l'augmentation des prestations en établissements ralentirait (+6,4%) et à l'inverse les prestations exécutées en ville seraient plus dynamiques. Ces effets conjugués conduiraient à une augmentation des dépenses de l'ordre de 4%

TABLEAU 1 : REMBOURSEMENTS MALADIE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
REMBOURSEMENTS MALADIE (en euros courants)	4 062	4 968	5 373	5 508	5 798	6 010	6 241	6 344	6 417	6 558	6 743	7 020
<i>Evol° n/n-1</i>			103,6	102,5	105,3	103,7	103,8	101,6	101,2	102,2	102,8	104,1
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	122,3	132,3	135,6	142,7	148,0	153,7	156,2	158,0	161,5	166,0	172,8
REMBOURSEMENTS MALADIE (en euros constants)	4 062	4 484	4 584	4 626	4 787	4 869	4 973	4 969	4 942	4 978	4 978	5 162
<i>Evol° n/n-1</i>			101,9	100,9	103,5	101,7	102,1	99,9	99,5	100,7	100,0	103,7
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	110,4	112,9	113,9	117,9	119,9	122,4	122,3	121,7	122,6	122,6	127,1

Les allocations vieillesse et survie

En 2009 la revalorisation des pensions (+1,3% en moyenne annuelle) et les effets de la majoration des petites retraites ne compenseraient plus les

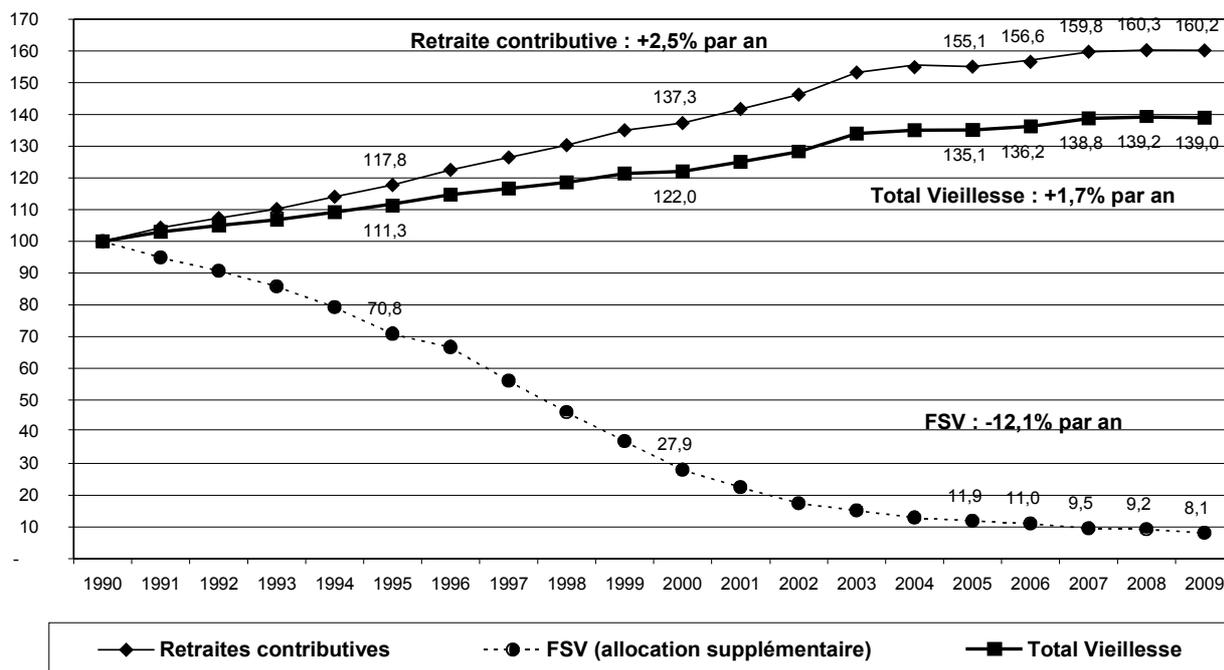
effets du déclin démographique qui s'accroîtraient (-2,6% environ) d'autant que les départs anticipés seraient en recul par rapport à 2008 (-11% prévus en 2009 pour les charges afférentes à ces départs). Les prestations diminueraient donc de 0,3% en euros courants.

TABLEAU 2 : PRESTATIONS VIEILLESSE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
PRESTATIONS VIEILLESSE (en euros courants)	6 382	7 100	7 787	7 982	8 183	8 548	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 868
<i>Evol° n/n-1</i>			100,6	102,5	102,5	104,5	100,8	100,0	100,8	101,9	100,3	99,8
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	111,3	122,0	125,1	128,2	133,9	135,1	135,1	136,2	138,8	139,2	139,0
PRESTATIONS VIEILLESSE (en euros constants)	6 382	6 408	6 643	6 704	6 756	6 926	6 869	6 753	6 696	6 723	6 559	6 522
<i>Evol° n/n-1</i>			99,0	100,9	100,8	102,5	99,2	98,3	99,2	100,4	97,6	99,4
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	100,4	104,1	105,1	105,9	108,5	107,6	105,8	104,9	105,3	102,8	102,2

GRAPHIQUE 1 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2009
VIEILLESSE

(en euros courants - base 100 en 1990)



Les prestations familiales

En 2009 la revalorisation de +3% de la base mensuelle des allocations familiales (BMAF) atténue l'effet du déclin démographique. Les charges baisseraient de 0,7%. Les prestations

liées à la petite enfance seraient stabilisées tandis que les charges liées au financement de l'aide personnalisée au logement (APL) augmenteraient fortement. En effet, ces charges sont directement liées aux revenus des bénéficiaires et augmentent lorsque ceux-ci baissent.

TABLEAU 3 : PRESTATIONS FAMILIALES - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
PRESTATIONS FAMILIALES (en euros courants)	709	663	570	555	550	537	529	521	462	370	410	407
<i>Evol° n/n-1</i>			96,5	97,3	99,2	97,5	98,5	98,6	88,7	80,0	110,9	99,3
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	93,5	80,4	78,3	77,6	75,7	74,6	73,5	65,2	52,2	57,9	57,5
PRESTATIONS FAMILIALES (en euros constants)	709	598	486	466	454	435	421	408	356	281	303	300
<i>Evol° n/n-1</i>			95,0	95,8	97,5	95,7	96,9	96,9	87,2	78,9	107,8	98,9
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	84,4	68,6	65,7	64,1	61,3	59,4	57,6	50,2	39,6	42,7	42,3

TABLEAU 4 : REPARTITIONS DES PRESTATIONS - Valeurs en millions d'euros

NATURE DES PRESTATIONS	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
MONTANTS en M euros courants												
REMBOURSEMENTS MALADIE	4 062	4 968	5 373	5 508	5 798	6 010	6 241	6 344	6 417	6 558	6 743	7 020
VIEILLESSE	6 382	7 100	7 787	7 982	8 183	8 548	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 868
FAMILIALES	709	663	570	555	550	537	529	521	462	370	410	407
TOTAL	11 153	12 731	13 731	14 045	14 532	15 095	15 390	15 486	15 574	15 786	16 037	16 296
en pourcentage du total												
REMBOURSEMENTS MALADIE	36%	39%	39%	39%	40%	40%	41%	41%	41%	42%	42%	43%
VIEILLESSE	57%	56%	57%	57%	56%	57%	56%	56%	56%	56%	55%	54%
FAMILIALES	6%	5%	4%	4%	4%	4%	3%	3%	3%	2%	3%	3%

Les cotisations et les autres ressources

La protection sociale des exploitants agricoles est financée par trois grands types de ressources :

- les cotisations professionnelles,
- les transferts entre organismes au titre de la solidarité inter-professionnelle ou inter-régimes ;
- les impôts et taxes affectés au titre de la solidarité nationale.

1) Les cotisations professionnelles

En 2009, les cotisations professionnelles enregistreraient une baisse de 0,3%. Cette baisse est modérée au regard de l'évolution des revenus agricoles et s'explique par la détermination des cotisations qui est assise, le plus souvent, sur une assiette triennale. Compte tenu des dernières évolutions de revenu, un rendement moindre est à craindre pour 2010.

La participation professionnelle aux ressources du compte social reste stable à 18,6%.

2) Les transferts de gestion

Les transferts de gestion sont en baisse de 3,3% en 2009.

Ces transferts représentent plus du tiers des ressources. En 2009 ils représenteraient 37,2%. Ils sont constitués :

- de la compensation démographique pour un montant de 5,2 milliards d'euros. Son évolution à la baisse de -2,8% par rapport à l'année précédente reflète l'amorce de la détérioration du rapport démographique des régimes débiteurs, la diminution, dans le régime agricole, des effectifs

de retraités (-2,6%) et de personnes protégées en maladie et la détérioration de la conjoncture économique.

- de transferts au titre de remboursements de prestations (par le fonds de solidarité vieillesse notamment), des contributions d'équilibre du régime général et des transferts de compensation sociale généralisée (CSG). Le total de ces transferts hors compensations démographiques s'élève à 1,2 Md€.

3) Les ressources affectées et la subvention de l'Etat

Elles constituent le dernier volet du financement des dépenses sociales agricoles. Le financement était assuré par une fraction de la TVA et une subvention de l'Etat jusqu'en 2003

A compter de 2004, une fraction des droits sur la consommation des tabacs a remplacé ces ressources. En 2009 la structure des taxes affectées est fortement modifiée. La fraction des droits tabacs affectée au régime diminue fortement tandis que le régime bénéficie d'une fraction de taxes sur les alcools, boissons alcoolisées et non alcoolisées ainsi que de la taxe sur les véhicules de société. Ces ressources s'établiraient à 6,2 Md€ contre 5,2 Md€ en 2008, soit une augmentation de 19,3% du produit des taxes affectées. Les ressources affectées par l'Etat (voir histogramme ci-après) représenteraient 36,2% du financement en 2009. Après une baisse globalement continue sur la période de 1993 à 2008, la part des ressources affectées augmenterait de 6%.

Le solde final du compte social s'établirait à -1,3 Md€, soit 7,4% du total des charges.

TABLEAU 5 : EVOLUTION DES COTISATIONS ET DES EMPLOIS - Valeurs en millions d'euros

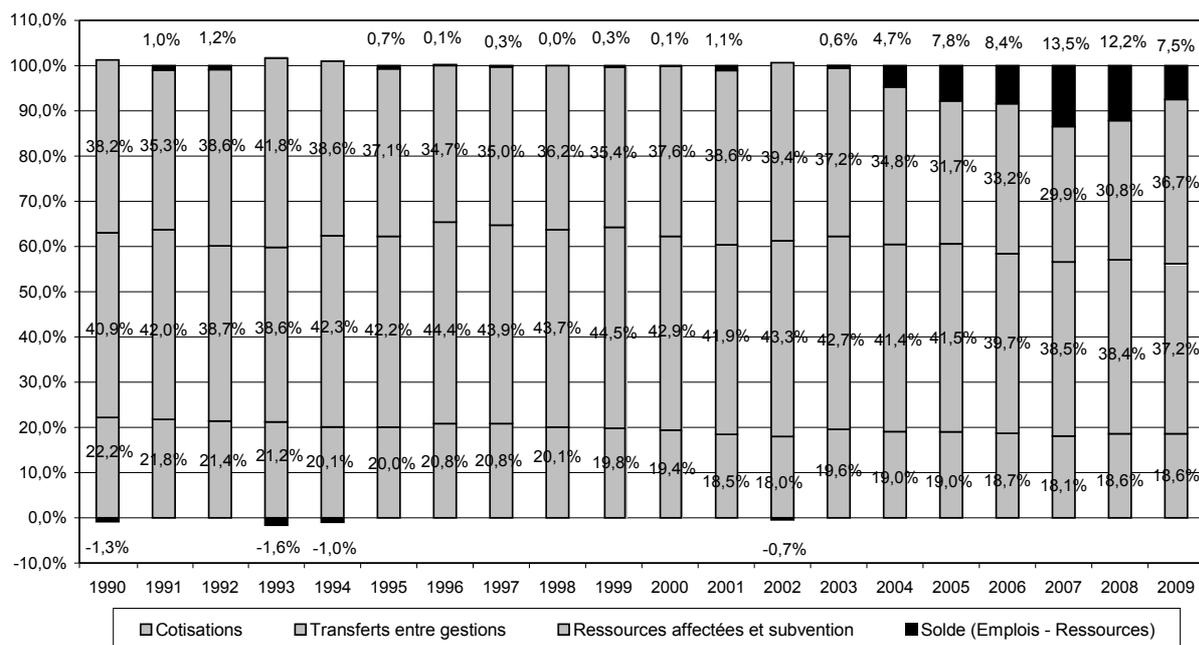
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Ensemble des cotisations dont :	0,1%	11,2%	-0,6%	0,2%	-1,0%	-1,8%	5,3%	0,5%
Cotis. techn. d'ass. Maladie	1,7%	1,3%	-1,4%	-1,0%	-0,8%	-1,1%	5,1%	1,5%
Cotis. techn. d'ass. Vieillesse	0,5%	33,2%	1,1%	-0,2%	0,1%	-1,7%	4,7%	0,4%
Cotis. techn. d'ass. Famille	-0,6%	-0,3%	-3,4%	-1,1%	-1,3%	-3,0%	9,1%	-0,7%
Ensembles des emplois	3,1%	3,1%	2,2%	0,5%	0,5%	1,7%	2,2%	-0,2%
dont prestations	3,3%	3,6%	1,9%	0,5%	0,5%	1,7%	1,5%	1,5%

TABLEAU 6 : REPARTITION DES RESSOURCES DU COMPTE SOCIAL

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Cotisations	18,0%	19,6%	19,0%	19,0%	18,7%	18,0%	18,6%	18,7%
Ressources affectées	34,4%	33,2%	34,1%	31,0%	32,6%	29,5%	30,3%	36,2%
Transferts entre gestions	43,3%	42,7%	41,4%	41,5%	39,7%	38,5%	38,4%	37,1%
Subvention du budget général	5,0%	3,9%	0,7%	0,7%	0,6%	0,5%	0,6%	0,6%
Ajustement	-0,7%	0,6%	4,7%	7,8%	8,4%	13,5%	12,1%	7,4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES POUR LES ANNEES 1990 A 2009

STRUCTURE DES RESSOURCES EN % DE LA COUVERTURE DES EMPLOIS



**COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2008 (semi-définitif) et 2009 (compte prévisionnel)**

RECETTES

CATEGORIES DE RESSOURCES	2008 semi-définitif		2009 prévisionnel		2009 / 2008 indice valeur	
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
I - COTISATIONS						
A/ - ASSURANCE MALADIE obligatoire et volontaire						
.Cotisations techniques a'	1 156,1	1 074,4	1 148,5	1 053,0	99,3	98,0
.Cotisations complémentaires b'	192,7	189,7	191,3	188,4	99,3	99,3
B/ - ASSURANCE MALADIE complémentaire						
.Cotisations techniques a"	110,1	108,2	111,2	109,3	101,0	101,0
.Cotisations complémentaires b"	9,4	9,3	9,5	9,4	101,0	101,0
C/ - ASSURANCE MALADIE total						
.Cotisations techniques a=a'+a"	1 266,1	1 182,7	1 259,7	1 162,3	99,5	98,3
.Cotisations complémentaires b=b'+b"	202,1	199,0	200,8	197,8	99,4	99,4
Sous-total : ASSURANCE MALADIE c=a+b	1 468,3	1 381,7	1 460,6	1 360,0	99,5	98,4
D/ - PRESTATIONS FAMILIALES						
.Cotisations techniques d	284,7	284,7	282,6	282,6	99,3	99,3
.Cotisations complémentaires e	70,2	70,2	69,6	69,6	99,2	99,2
Sous-total : PFA f=d+e	354,9	344,0	352,2	352,2	99,2	102,4
E/ - ASSURANCE VIEILLESSE						
Cotisations techniques individuelles g'						
Cotisations techniques fiscales g"						
.Cotisations techniques totales g=g'+g"	1 160,4	1 160,4	1 165,1	1 165,1	100,4	100,4
.Cotisations complémentaires h	186,2	186,2	187,3	187,3	100,6	100,6
Sous-total : VIEILLESSE i=g+h	1 346,5	1 346,5	1 352,4	1 352,4	100,4	100,4
TOTAL COTISATIONS						
.Cotisations techniques j=a+d+g	2 711,2	2 627,8	2 707,5	2 610,0	99,9	99,3
.Cotisations complémentaires k=b+e+h	458,5	455,3	457,8	454,7	99,9	99,9
.Divers l	37,5	37,5	32,2	32,2	85,7	85,7
SOUS-TOTAL (I) COTISATIONS m=j+k+l	3 207,2	3 120,6	3 197,4	3 096,9	99,7	99,2
II - RESSOURCES AFFECTEES	5 216,5		6 223,2		119,3	
Dt taxes céréales,oléagineux et betteraves						
III - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
.Compensation démographique n	5 356,7		5 206,0		97,2	
.Fonds de solidarité vieillesse et Fonds Spécial d'Invalidité o	463,1		452,2		97,6	
.CSG p	440,5		493,0		111,9	
.Contribution CNAF q	113,6		116,1		102,2	
.Prises en charge prestations et subvention d'équilibre CNAM r	250,2		137,0		54,8	
SOUS-TOTAL (III) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS n à r	6 624,1		6 404,4		96,7	
IV - SUBVENTION DU BUDGET GENERAL						
.Au titre de la protection sociale s	0,0		0,0			
.Au titre des mesures socio-structurelles t	102,6		107,5		104,8	
SOUS-TOTAL (IV) SUBVENTION DU BUDGET GENERAL s+t	102,6		107,5		104,8	
V - CONTRIBUTIONS COMMUNAUTAIRES	4,5		5,0		111,1	
VI - AJUSTEMENTS DIVERS	2 078,2		1 263,2		60,8	
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à VI	17 233,2		17 200,7		99,8	

**COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2008 (semi-définitif) et 2009 (compte prévisionnel)**

DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS	2008 semi-définitif						2009 prévisionnel		2009 / 2008 indice valeur	
	TOTAL		dont actifs		TOTAL		dont actifs			
	I - PRESTATIONS									
A/ - SANTE										
.Assurance maladie obligatoire et volontaire										
- Maladie a	6 742,9	2 236,6	7 020,1	2 330,0	104,1	104,2				
- Invalidité b	68,7	68,7	66,7	66,7	97,2	97,2				
- Ensemble c=a+b	6 811,6	2 305,3	7 086,8	2 396,7	104,0	104,0				
.Assurance maladie complémentaire e	116,6	116,6	117,8	117,8	101,0	101,0				
Sous-total : SANTE f=c+e	6 928,2	2 421,9	7 204,6	2 514,5	104,0	103,8				
B/ - VIEILLESSE										
.Assurance vieillesse g	8 714,9		8 700,1		99,8					
.Mesures d'aide à la cessation d'activité h	71,0		59,7		84,1					
Sous-total : VIEILLESSE i=g+h	8 785,9		8 759,8		99,7					
C/ - SURVIE j	168,8		168,3		99,7					
Sous-total : VIEILLESSE + SURVIE k=i+j	8 954,6		8 928,1		99,7					
D/ - FAMILLE										
.Prestations familiales l	410,2	410,2	407,4	407,4	99,3	99,3				
.Assurance maternité m	26,4	26,4	26,8	26,8	101,4	101,4				
Sous-total : FAMILLE n	436,7	436,7	434,2	434,2	99,4	99,4				
E/ - EMPLOI (aides à la formation et à la réinsertion professionnelles) o	12,8	10,5	12,2	10,0	95,0	95,0				
SOUS-TOTAL (I) PRESTATIONS p	16 332,4	2 869,1	16 579,1	2 958,7	101,5	103,1				
II - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS										
.Contribution au régime des praticiens q	102,0		103,0		101,0					
.Contribution au régime des étudiants r	19,2		22,6		117,5					
.Contribution au fonds spécial s										
.Contributions et transferts divers t	311,6		32,3		10,4					
SOUS-TOTAL (II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS q à t	432,8		157,9		36,5					
III - CHARGES DE GESTION ET DEPENSES ASSIMILEES										
.Au titre de la protection sociale u	458,5		453,7		99,0					
.Au titre des mesures socio-structurelles v	10,0		10,0		100,0					
SOUS-TOTAL (III) CHARGES DE GESTION w	468,5		463,7		99,0					
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à III	17 233,6		17 200,7		99,8					

Le compte social des salariés agricoles

Les prestations sociales

Les prestations sociales versées aux salariés des exploitants agricoles augmenteraient en 2009 à un rythme supérieur à celui de l'année précédente (+3,1% contre +3,0%) pour s'établir à 4,6 Md€. Après correction par l'indice des prix à la consommation hors tabac, les prestations versées en 2009 augmenteraient de 2,7% contre 0,2% en 2008.

Les dépenses de santé

L'ensemble des dépenses de santé (assurance maladie au sens strict + assurance invalidité + assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles) progresseraient en 2009, à un rythme supérieur à celui enregistré l'année précédente : + 4,2% contre +3,1%. Parmi les dépenses de santé, les dépenses d'assurance maladie enregistreraient une croissance de 4,5% (contre +2,9% en 2008), celles au titre de l'invalidité progresseraient de 2,6%. Quant aux dépenses relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, elles augmenteraient de 2,8% (5% en 2008). La croissance soutenue des dépenses d'assurance maladie est due à une augmentation de plus de 6% des prestations effectuées en établissements.

Les allocations vieillesse et survie

Les dépenses d'assurance vieillesse et survie progresseraient de + 2,3%. Cette croissance des dépenses résulte des effets conjugués de l'augmentation du nombre des bénéficiaires et de la revalorisation des pensions (+1,3% en moyenne annuelle). Ces dépenses progressent moins qu'en 2008 avec des revalorisations quasi équivalentes, phénomène dû à un ralentissement des flux de nouveaux retraités après une période d'accélération.

Quant aux allocations du minimum vieillesse prises en charge par le Fonds de Solidarité Vieillesse, elles continueraient de baisser.

Les prestations familiales

Les prestations relatives à la famille augmenteraient de 2,4%. Cette augmentation est due à la revalorisation du barème des prestations familiales de 3% en 2009, à une nouvelle majoration du complément du libre choix de mode de garde et de nouvelles revalorisations de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Parmi les dépenses les plus importantes, les allocations familiales augmenteraient de 2% et les prestations accueil jeunes enfants d'environ 3%.

Taleau 7 : Evolution des prestations sociales versées aux salariés des exploitants agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Part en 2009
- Santé	5,3%	0,8%	4,4%	2,4%	3,1%	4,2%	41,7%
- Vieillesse et Survie	2,2%	3,0%	2,9%	3,0%	3,2%	2,3%	48,9%
- Famille	2,2%	4,0%	3,7%	1,0%	2,1%	2,4%	9,4%
- Emploi (formation)							
Ensemble	3,5%	2,2%	3,6%	2,6%	3,0%	3,1%	100,0%
Après division par l'indice des prix hors tabac	1,8%	0,4%	1,9%	1,1%	0,2%	2,7%	

Les cotisations et les autres ressources du compte

Comme l'indique le tableau n°8 suivant, l'ensemble des cotisations sociales à la charge des salariés et des employeurs de main-d'œuvre augmenteraient en 2009 de 1 %. Cette évolution se décompose en +1,2% pour les cotisations à la charge des employeurs et +0,7% pour celles à la charge des salariés. Ces prévisions intègrent une hypothèse de recul de l'emploi salarié à compter du 1^{er} semestre 2009 en décalage du reste des secteurs économiques et dans des proportions plus modérées. La masse salariale du régime des salariés agricoles évoluerait de 0,7% en 2009. Le produit des cotisations AT augmenterait plus fortement. Cette augmentation s'expliquerait par la suppression, par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2009, des exonérations de cotisations AT des travailleurs occasionnels et demandeurs d'emploi .

Les autres ressources dont bénéficie le régime social des salariés agricoles comprennent les subventions d'équilibre à la charge du régime général, la compensation démographique (importante pour la branche vieillesse), les transferts du FSV et de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et des impôts et taxes affectés aux allègements généraux de cotisations. Elles sont regroupées dans les transferts entre gestions. La compensation vieillesse serait en recul de 0,5% en 2009, les ITAF (impôts et taxes affectés) augmenteraient d'environ 1,5%.

Les cotisations sociales versées au compte des salariés agricoles augmentent moins vite que l'ensemble des charges. En conséquence, la part des cotisations dans l'ensemble des ressources du compte poursuit sa baisse pour atteindre 33% en 2009 (tableau n° 9).

Tableau 8 : Evolution des cotisations du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Ensemble des cotisations du régime dont	4,0%	3,3%	1,0%	1,4%	-1,4%	1,0%
- cotisations des employeurs	4,0%	3,2%	0,8%	1,2%	2,1%	1,2%
- cotisations des salariés agricoles	4,0%	3,5%	1,4%	2,0%	-8,4%	0,7%

Tableau 9 : Répartition des ressources du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
- Cotisations dont à charge des employeurs	36,0%	36,4%	35,5%	35,1%	33,7%	33,0%
- autres ressources	64,0%	63,6%	64,4%	64,8%	66,3%	66,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

**COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2008 (semi-définitif) et 2009 (compte prévisionnel)**

RECETTES

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES	2008 semi-définitif		2009 prévisionnel		2009 / 2008 indice valeur	
	TOTAL	dont: employ.	TOTAL	dont: employ.	TOTAL	dont: employ.
	I-COTISATIONS					
A/ - ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES						
. Assurance obligatoire et volontaire						
-Cotisations techniques						
. des salariés	a	458,4	461,7	100,7		
. des exploitants	b	691,1	696,1	100,7	100,7	
ensemble	c=a+b	1 149,4	1 157,7	100,7	100,7	
-Cotisations complémentaires	d	105,6	106,4	100,7	100,7	
Sous-total: ASSURANCE OBLIGATOIRE ET VOLONTAIRE	e=c+d	1 255,0	1 264,1	100,7	100,7	
B/ -ASSURANCE FAMILLE						
-Cotisations techniques	f	100,1	100,8	100,7	100,7	
-Cotisations complémentaires	g	33,2	33,5	100,7	100,7	
Sous-total: PRESTATIONS FAMILIALES	h=f+g	133,3	134,2	100,7	100,7	
C/ - ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES						
-Cotisations techniques	i	98,5	105,1	106,7	106,7	
-Cotisations complémentaires	j	14,7	13,4	91,4	91,4	
Sous-total : ACCIDENTS DU TRAVAIL	k=i+j	113,2	118,5	104,7	104,7	
SOUS-TOT.(I) COTISATIONS hors chômage	l=e+h+j	1 501,5	1 516,9	101,0	101,2	
III-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
. en provenance du régime général des salariés	m	2 735,5	2 849	104,1		
. autres transferts : en provenance de l'Etat	n	221,4	224,8	101,6		
SOUS-TOTAL(III) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS	o=m+n	2 956,8	3 073,4	103,9		
IV-SUBVENTION DU BUDGET GENERAL AU TITRE DES MESURES SOCIOSTRUCTURELLES		1,6	1,6	100,0		
V-CONTRIBUTIONS COMMUNAUTAIRES		0,0	0			
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I) à (IV)		4 459,9	4 591,9	103,0		
ASSURANCE CHÔMAGE Cotisations des exploitants	p		227,7	229,8	100,9	
SOUS-TOT. (I) COTISATIONS yc chômage	l+p		1 270,9	1 285,0	101,1	

COMPTES SOCIAUX DES SALAIRES AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2008 (semi-définitif) et 2009 (compte prévisionnel)

DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS		2008	2009	2009 / 2008
		semi-définitif	prévisionnel	ind. valeur
I-PRESTATIONS				
A/ - SANTE				
.Assurance Maladie Obligatoire et Volontaire				
. Maladie	a	1475,3	1541,0	104,5
. Invalidité et infirmité	b	75,1	77,0	102,6
. Accidents du travail et Maladies Professionnelles	c	225,9	232,2	102,8
Sous-total : SANTE	d=a+b+c	1776,2	1850,2	104,2
B/ - VIEILLESSE				
.Assurance Vieillesse	e	1905,3	1949,0	102,3
Sous-total : VIEILLESSE	e	1905,3	1949,0	102,3
C/ - SURVIE				
.Assurance Maladie	f	2,5	2,7	104,5
.Assurance Vieillesse	g	211,7	216,6	102,3
Sous-total : SURVIE	h=f+g	214,2	219,2	102,3
Sous-total : VIEILLESSE + SURVIE	i=e+h	2119,5	2168,3	102,3
D/ - FAMILLE				
.Charge de famille	j	356,3	364,08	102,2
.Assurance Maternité	k	49,1	50,98	103,8
Sous-total : FAMILLE	l=j+k	405,4	415,1	102,4
E/ - EMPLOI (aides à la formation professionnelle)	m	1,4	1,4	100,0
SOUS - TOTAL (I) PRESTATIONS	n=d+i+l+m	4 302,5	4 435,0	103,1
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS				
.Contribution au Fonds Spécial	o			
.Contribution au fonds d'action social des travailleurs migrants	p	1,50	1,50	100,0
.Contributions et transferts divers	q	15,10	15,40	102,0
SOUS-TOTAL (II) TRANSF. ENTRE GESTIONS	r=o+p+q	16,6	16,9	101,8
III-CHARGES DE GESTION ET DÉP. ASSIMILÉES				
.Au titre de la protection sociale	s	140,6	139,88	99,5
.Au titre des mesures sociostructurelles	t	0,2	0,2	100,0
SOUS-TOTAL (III) CHARGES DE GESTION	u=r+s	140,8	140,0	99,5
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I)+(II)+(III)		4 459,9	4 591,9	103,0